

# Les kinésithérapeutes

Le service Kinésithérapie, en relation avec l'ensemble du personnel soignant, contribue à la récupération fonctionnelle optimale des patients hospitalisés, sur le plan moteur et sur le plan respiratoire. Dans cet objectif, les kinésithérapeutes sont amenés à :

- Evaluer l'état du patient dont ils ont la charge,
- Établir un diagnostic kinésithérapique,
- Déterminer les objectifs du traitement,
- Effectuer la prise en charge pré et/ou post-opératoire au niveau respiratoire et locomoteur
- Etre à l'écoute (répondre aux différentes questions) du patient pour concilier objectifs kinésithérapiques et objectifs du patient,
- Déterminer et donner des conseils de prévention et d'hygiène de vie adaptés à chaque patient.

Sur demande médicale et selon vos besoins, les kinésithérapeutes peuvent être amenés à vous prendre en charge dans votre chambre pendant tout ou partie de votre séjour à l'IMM.